



## **Résolutions conseil du 3 mars 2015**

Le conseil,

- Incorpore au patrimoine communal et affecte au domaine public la voirie « rue Jean Osta »
- Prend acte des décisions du collège concernant :
  - Le remboursement d'appareils de chauffage
  - La remise en état de l'éclairage du centre sportif Primeurs
  - L'avenant 2 du marché aménagement de diverses plaines de jeux
- Emet 1 avis quant à 1 compte 2013 d'une Fabrique d'Eglise
- Adopte le règlement de travail du personnel directeur, enseignant et assimilé
- Accepte un projet de transaction
- Approuve
  - 1 convention d'occupation précaire
  - Une convention avec l'équipe du bouwmeester-maître architecte de la Région
  - Le bail locatif pour le local Vanpé 51
  - Le budget et la note de politique générale du CPAS
- Entend 1 interpellation
- Admet 1 agent à la retraite
- Octroyé 3 interruptions de carrière
- Désigne 11 enseignants
- Mute 1 enseignante
- Inflige 1 sanction disciplinaire